

Dans le cadre du 3ème Plan régional Santé-Environnement (PRSE3), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France a mandaté le Centre d'Information sur le Bruit (CidB) et la Confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles et amplifiées en Ile-de-France (RIF) pour réaliser un recensement en Ile-de-France des actions de prévention réalisées et de leurs acteurs associés sur les risques auditifs et extra-auditifs auprès des jeunes. Chaque porteur de projet dans cette thématique est donc invité dans le cadre de ce recensement à compléter une fiche action via un formulaire en ligne. Ce recensement s'effectuera jusqu'au vendredi 02 mars 2018.

---



Dans le cadre du 3ème Plan régional Santé-Environnement (PRSE3), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France a mandaté le Centre d'Information sur le Bruit (CidB) et la Confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles et amplifiées en Ile-de-France (RIF) pour réaliser un recensement en Ile-de-France des actions de prévention réalisées et de leurs acteurs associés sur les risques auditifs et extra-auditifs auprès des jeunes. L'objectif de ce travail est de connaître l'ensemble des actions réalisées (ex : concerts pédagogiques, conférences, expositions, ateliers) sur le territoire régional de juin 2015 à septembre 2017 et de découvrir celles qui fonctionnent bien auprès des jeunes de 6 à 25 ans. Ce travail pourra contribuer à harmoniser et optimiser la mise en œuvre des futures actions de prévention en Ile-de-France.

Chaque porteur de projet est donc sollicité dans le cadre de ce recensement pour compléter une fiche action via le formulaire suivant : <http://bit.ly/2Fyotpn> (environ 10 minutes pour une fiche action).

Ce recensement s'effectuera jusqu'au vendredi 30 mars 2018.

Le CidB et le RIF se tiennent disponibles pour toute information sur ce recensement.